

A propos du Cahors

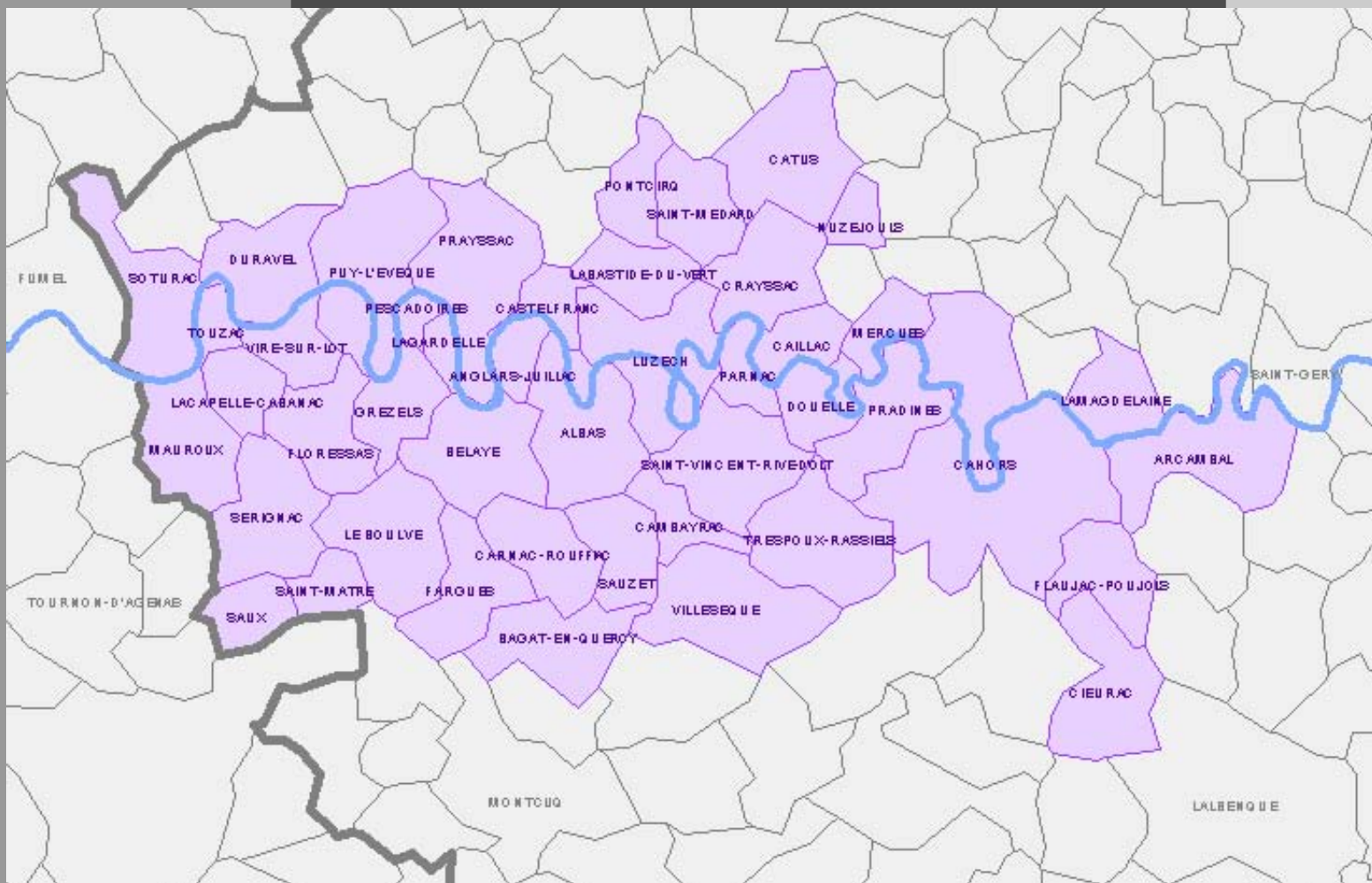
éléments contextuels

Quelques dates et chiffres repères

- 1929 : création du syndicat de défense du vin de Cahors
 - 1947 : création de la cave coopérative des Cotes d'Olt
 - 1951 : Obtention de l'Appellation d'Origine Vin Délimité de Qualité Supérieure (A.O.V.D.Q.S)
 - 1964 : création de la confrérie du vin de Cahors
 - 1971 : création de l'AOC Cahors
-
- 45 communes dans l'aire AOC
 - 21 000 hectares, c'est la superficie de l'aire délimitée pour l'AOC
 - 80 000 hectares de vigne dans le Lot en 1880
 - 5 000 hectares de vignes dans le Lot aujourd'hui
 - 500 hectares de vignes AOC en 1971
 - 4 500 hectares de vignes AOC Cahors dans le Lot aujourd'hui
 - 430 exploitations viticoles produisent du Cahors
 - 180 000 hectolitres produits en moyenne par an
 - L'AOC Cahors est la première appellation de Midi-Pyrénées devant GAILLAC (180 000hl en blanc et rouge) et FRONTON (90 000 hl).
 - En 20 ans, entre 1980 et 2000 le nombre de viticulteurs a été quasiment divisé par deux alors que la surface en vigne a nettement augmenté.
 - Les négociants mettent en marché près de 70 % de la production AOC.
 - 100% de la production de Cahors est en vin rouge
 - la production de Cahors représente 11% de la superficie mondiale plantée en Malbec (19% pour la France entière)

L'AOC Cahors

Le vin de Cahors a obtenu l'appellation d'origine contrôlée par décret du 15 avril 1971. L'aire concerne 45 communes de la vallée du Lot et du plateau. Au sein de chaque commune une délimitation de l'aire AOC a été réalisée en fonction des terroirs. Cette aire s'étend sur 21 000 hectares. En 1971 le vignoble AOC ne comptait que 500 hectares de vignes. Depuis, la superficie plantée a été multipliée par 10 et compte environ 4 500 hectares.



Cette évolution rapide a été favorisée par l'embellie sur les vins d'appellation d'origine contrôlée et la stratégie commerciale de certains opérateurs visant à satisfaire le marché en développement de produits accessibles à bas prix dans la grande distribution.

Le Cahors est Une AOC très spécifique car elle repose sur une répartition de terroirs très différents entre les terrasses de la vallée du Lot et le plateau calcaire, créant ainsi une plus grande diversité de produits. La spécificité du Cahors est aussi liée à son cépage principal : le Cot (ou Malbec ou Auxerrois) très largement dominant dans l'encépagement. Le Cahors compte pour 11 % dans la superficie mondiale du Malbec après l'Argentine (71,5 %). Ce cépage donne des vins très colorés d'un rouge profond (d'où le surnom largement répandu et exploité de vin noir) et d'une grande complexité aromatique.

Une AOC fondée sur l'histoire... en effet, le Cot est un cépage dont l'origine est revendiquée dans le Quercy. Conformément au cahier des charges de l'AOC, il peut être utilisé seul ou assemblé à hauteur de 30 % maximum avec deux autres cépages nobles, le Merlot et le Tannat.

Les 45 communes de l'aire AOC Cahors

ALBAS
ANGLARS-JUILLAC
ARCAMBAL
BAGAT-EN-QUERCY
BELAYE
CAHORS
CAILLAC
CAMBAYRAC
CARNAC-ROUFFIAC
CASTELFRANC
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
DURAVEL
FARGUES
FLAUJAC-POUJOLS
FLORESSAS
GREZELS
LABASTIDE-DU-VERT
LACAPELLE-CABANAC
LAGARDELLE
LAMAGDELAINE
LE BOULVE
LUZECH
MAUROUX
MERCUES
NUZEJOULS
PARNAC
PESCADOIRES
PONTCIRQ
PRADINES
PRAYSSAC
PUY-L'EVEQUE
SAINT-MATRE
SAINT-MEDARD
SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
SAUX
SAUZET
SERIGNAC
SOTURAC
TOUZAC
TRESPoux-RASSIELS
VILLESEQUE
VIRE-SUR-LOT

Organisation de la filière viticole

Sur l'ensemble des 450 vigneronns qui produisent les 180 000 hl de vin de Cahors, on discerne trois types de producteurs :

- les coopérateurs, soit une grosse moitié des vigneronns (240 producteurs) qui adhèrent à la cave coopérative "Côtes d'Olt" de Parnac ;
- les producteurs embouteilleurs, ils sont environ 200 vendant une partie de leur production sous leur étiquette, et le reste au négoce (vrac) ;
- les producteurs de vrac, une dizaine de vigneronns qui vinifient dans leur cave et vendent au négoce la totalité de leur production ;

Quant aux structures locales de l'organisation économique, on distingue :

- d'une part, le Syndicat de défense du vin A.O.C. CAHORS qui regroupe 300 vigneronns. Ce syndicat assure une mission d'appui technique auprès des viticulteurs et possède un laboratoire d'œnologie.
- D'autre part, le Syndicat des Négociants en Vin de Cahors et commerce en gros des vins et Spiritueux du Lot (SNVCSL)
- Ces deux syndicats sont réunis au sein de l'Union Interprofessionnelle des Vins de CAHORS (UIVC) qui agit pour la promotion du vin et la structuration de la filière de la production à la commercialisation.
- Et enfin, La Fédération des vigneronns indépendants. Elle regroupe une centaine de caves particulières qui mettent en bouteilles à la propriété.

Éléments du contexte mondial

La production mondiale est relativement stable bien qu'en baisse par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Cette baisse est, pour une part, dû au recul de la production européenne.

La consommation mondiale qui était sur une évolution tendancielle à la hausse depuis 1999 semble se stabiliser depuis 2008, année où les effets de la crise économique mondiale ont commencé à être ressentis. Pour les années à venir un indicateur positif est l'augmentation prévisible de la consommation en raison d'une part de la croissance démographique mais surtout par l'apparition et le développement de nouveaux foyers de consommation.

Les échanges internationaux progressent rapidement (de 68 Mhl en 2002 à 91 Mhl en 2007) en alimentant les marchés des pays non producteurs mais aussi ceux des pays producteurs et les plate-formes logistiques d'Europe ou d'Asie.

Le Brésil, l'Argentine, le Chili, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, font preuve d'une grande agressivité commerciale sur les marchés internationaux. Nouvel arrivant la Chine qui plante 9.000 ha/an et qui voit sa consommation progresser de plus de 14 % par an dans les villes.

Éléments du contexte national

La production Française oscille ces dernières années de 20%, avec une récolte correcte de 47,3Mhl pour 2009

La consommation intérieure est en baisse régulière. Cependant les vins d'appellation connaissent une baisse moins forte (- 7 %)

Après avoir subi une érosion nos exportations sont actuellement en berne, en particulier vers nos marchés traditionnels (manque le volume d'export)

Éléments du contexte départemental

La production bien qu'en baisse constante depuis 2005, est remontée lors de la récolte 2009 très productive. Avec pour conséquence l'accroissement du stock déjà excédentaire.

Le marché du vin AOC de Cahors se rétrécit.

L'AOC Cahors est peu positionné à l'export (moins de 15% des volumes).

Conjoncture et commerce

Après les années 80 qui ont laissé de bons résultats économiques avec de fortes croissances économiques, les années 90 ont été plus difficiles en raison d'un marché mondial plus concurrentiel, de la baisse de la consommation et des restructurations de la filière. En conséquence, les cours accusaient des baisses de 1995 à 1997, mais depuis 1998 la situation s'était bien améliorée (hausse des cours et des volumes de vente, stocks très faibles).

Depuis 2002, la morosité s'est installée dans la filière viticole au niveau national et notamment sur l'aire Cahors. Les cours ont fortement chuté. Le prix du vrac de l'AOC Cahors est passé d'une moyenne de 128 €/hl en 2002 pour atteindre un niveau nettement inférieur à 100 €/hl. (entre 60 et 70€).

Les stocks ont beaucoup augmenté et leur importance accentue la dépression sur les prix. Toutefois, le faible rendement obtenu par les viticulteurs en 2007 et 2008, dû à une pluviosité excessive, a permis de stabiliser ce stock de vin AOC qui pèse néanmoins fortement sur les cours.

Les exportations ont tendance à progresser mais restent modestes (elles représentent 10-15% du volume total).

Contexte actuel de la filière

Parmi les circuits de production, l'activité viticole occupe une place particulière car il s'agit d'une filière hyper-spécialisée donc particulièrement fragile et à la merci du moindre aléa.

La crise qui touche aujourd'hui le monde agricole n'a pas épargné la filière viticole. Il faut souligner que le système des aides agricole ne s'applique pratiquement pas en viticulture obligeant les viticulteurs à faire eux même face aux aléas conjoncturels.

En 20 ans, entre 1980 et 2000 le nombre de viticulteurs a été quasiment divisé par deux alors que la surface en vigne a sensiblement augmentée.

... sur le marché Français :

doit faire face à la baisse régulière de la consommation individuelle

modification de la demande

modèle unique de développement de la viticulture nationale obsolète

offre pléthorique et complexe et donc peu lisible (450 AOC et 140 vins de pays) pour le consommateur.

manque de synergie de la part des producteurs pour prendre des marchés à l'exportation

... sur le marché international

augmentation prévisible de la consommation

modifications profondes du consommateur de demain